

# Programme de conservation du Rougequeue à front blanc dans le canton de Genève

Rapport 2018



Réalisé par :

Avec le soutien de :



GOBG  
43 ch. des Bouveries  
CH-1284 Chancy, Suisse  
[info@gobg.ch](mailto:info@gobg.ch)



REPUBLIQUE  
ETCANTON  
DE GENEVE

l'Office cantonal de  
l'agriculture et de la nature  
(OCAN)

Auteur : André Bossus <[andre.bossus@gobg.ch](mailto:andre.bossus@gobg.ch)> - Genève, le 26 novembre 2018

## Introduction

Autrefois commun en Europe, le Rougequeue à front blanc a vu fondre ses populations à la suite des sécheresses au Sahel lors des années 70 (Bruderer & Hirschi 1984). Avec la sortie récente de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse (2013-2016) nous savons que le déclin qui s'était poursuivi au-delà des années 2000 a été stoppé dans notre pays, grâce à une belle progression au sud des Alpes (Valais et Tessin). A l'inverse, au Nord des Alpes et sur le plateau, les effectifs continuent de diminuer. Dans notre canton, la population a poursuivi sa chute au cours de ces vingt dernières années. Depuis 2013, un programme de conservation et de suivi de l'espèce a été mis en place afin de favoriser son maintien.

Le présent rapport décrit les activités réalisées en 2018 dans le cadre de ce programme.

Depuis 6 ans, différents projets ont été développés, avec pour principal objectif de favoriser l'installation et la nidification de l'espèce.

Après ces années d'expérimentations et d'observations, plusieurs constats apparaissent:

- l'espèce est particulièrement sensible à la qualité de la biodiversité, à la nature du sol (où l'espèce prélève l'essentiel de sa nourriture) et à la diversité du biotope.
- elle évite les grands espaces monotones et marque une préférence pour les microstructures variées (compost, tas de bois, mosaïques herbeuses, muret,) que l'on peut privilégier dans les petites parcelles des maisons individuelles avec jardin potager.
- l'espèce est opportuniste et parvient souvent à s'accommoder de cavités très diverses pour nicher lorsque le site est favorable. La pose de nichoirs reste efficace lorsque les cavités font défaut.

Il en résulte que la forme d'action la plus efficace découle des mesures qui favorisent la biodiversité comme l'a bien démontré le groupe ornithologique de la Chaux-de-Fonds (« Suivi, étude de l'environnement et recommandations pour sa conservation » Nos oiseaux Juin 2016, Vol. 63/2, J. Laesser, B. Droz, F. Bovay & V. Uldry).

C'est en oeuvrant dans ce sens que les mesures de conservation réalisées dans notre canton auront le plus de chance d'être efficaces.

### *Activités développées en 2018*

Depuis le printemps 2017, la promotion de « la Charte des jardins » a constitué une priorité pour le programme de conservation soutenu par le GOBG. Plus d'une vingtaine de propriétaires ont déjà accepté de signer une telle charte les engageant à respecter les mesures proposées pour favoriser la biodiversité dans leur jardin.

Nous pensons, en effet, que l'adhésion des propriétaires à ces méthodes de préservation du milieu constitue très certainement la meilleure forme de soutien de l'espèce.

Comme toutes les espèces liées au milieu agricole, le rougequeue à front blanc a subi des pertes considérables lors des deux dernières décennies. Malgré la mise en place des réseaux agro-environnementaux (RAE) à Genève, les mesures engagées mettent du temps à porter leurs fruits. Il en faudra encore pour que la tendance s'inverse. En attendant, les effectifs de l'espèce dans les zones agricoles sont en baisse d'environ 35% (voir résultats plus bas). La présence du rougequeue à front blanc dans notre canton est encore globalement bonne, surtout en raison de l'importante densité de la population dans les zones villas suburbaines comme celles de Chêne-Bougeries et de Vandoeuvres qui compense la baisse importante dans les zones rurales et citadines.

En 2018, nous avons poursuivi le projet de la Charte des jardins en diffusant l'information auprès de nos membres et des propriétaires de jardins concernés.

Nous offrons un nichoir et la plaquette avec le logo de notre association aux propriétaires qui adhèrent à la Charte.



### **Autres activités réalisées en 2018**

Plusieurs projets ou activités ont pu être poursuivis en 2018 à différents niveaux géographiques de notre canton.

Tout d'abord, au niveau cantonal, et pour la sixième année consécutive, toutes les données inscrites sur *ornitho.ch* ont été répertoriées et analysées.

A ce recensement est venu s'ajouter en 2017 celui des réseaux agro-environnementaux du canton (RAE).

A un niveau plus réduit, nous poursuivons notre évaluation annuelle de l'impact des mesures prises sur des parcelles de jardins (jardins ciblés appartenant à des membres du GOBG).

Enfin, à une échelle encore plus petite (quelques hectares), nous poursuivons l'observation et le recensement dans le site du Signal de la Commune de Bernex.

Le résumé de ces études figure ci-dessous :

## Recensements à différents niveaux dans le canton de Genève (2013 à 2018)

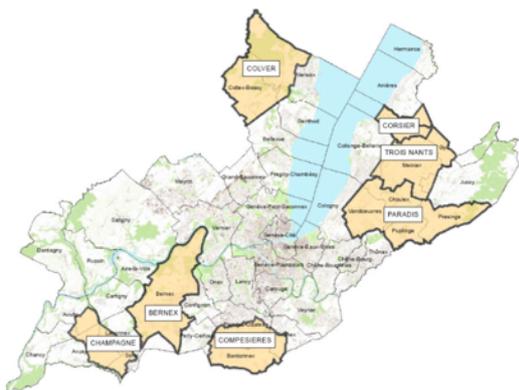
### I. Ensemble du canton (274 km<sup>2</sup>)



L'analyse des données enregistrées sur [ornitho.ch](http://ornitho.ch) donne des renseignements précieux sur les sites occupés par l'espèce depuis 2013.

Environ une soixantaine d'observateurs inscrivent régulièrement leurs observations, année après année. A défaut d'être exhaustive, cette information permet d'avoir une vision annuelle comparative de la population genevoise du rougequeue à front blanc.

### II. Réseaux agro-environnementaux (109 km<sup>2</sup>)



Deux recensements de l'espèce ont été effectués dans les zones concernées par les réseaux. La première entre 1997 et 2001, dans le cadre de l'Atlas genevois, la seconde en 2017 pour vérifier l'impact des mesures entreprises depuis 20 ans.

Les résultats obtenus donnent des informations importantes sur l'état de la population dans les zones agricoles soumises à des mesures visant à favoriser la biodiversité.

### III. Jardins ciblés (6km<sup>2</sup>) charte des jardins



Depuis 2013, une trentaine de sites ont été choisis pour y observer l'évolution de niches potentiels. Il s'agit en priorité de jardins privés appartenant à des membres du GOBG. Parmi eux, une grande majorité a choisi d'adhérer à la charte des jardins soutenue par [energie-environnement.ch](http://energie-environnement.ch). Le recensement dans ces petites parcelles réparties un peu partout dans le canton fournissent des informations utiles pour vérifier l'impact de mesures simples favorisant la conservation de l'espèce.

### IV. Signal de Bernex (0.6 km<sup>2</sup>)

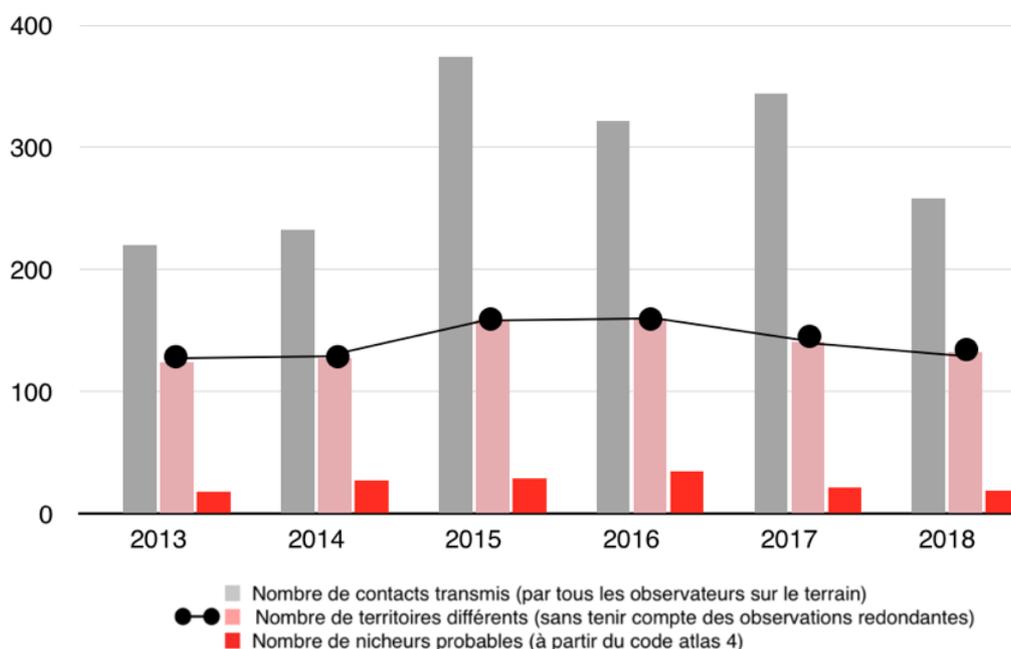


Le Signal de Bernex est un lieu favorable pour l'étude et l'observation de l'espèce, dans un cadre facile d'accès. Il est possible de suivre de près l'évolution de plusieurs couples dans un espace réduit et de tester différents facteurs pouvant influencer la nidification.

## I. Recensement de l'effectif du canton par les données enregistrées sur [ornitho.ch](http://ornitho.ch)

A défaut d'obtenir une information précise de l'ensemble des nicheurs du canton, ces données comparées permettent d'avoir une bonne estimation du nombre annuel de sites occupés. Depuis 6 années (2013-2018) une soixantaine d'observateurs indiquent régulièrement leurs contacts sur le site [ornitho.ch](http://ornitho.ch). Cette information est forcément lacunaire car non systématique, mais elle permet de décrire une tendance assez objective de la situation au cours des années. Voici le résultat pour ces dernières années :

### Données transmises sur [ornitho.ch](http://ornitho.ch)



	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de contacts transmis	220	232	374	322	344	258
Nombre de territoires différents	124	127	159	160	141	132
Nombre de nicheurs probables	18	27	29	35	21	19

L'observation de ces données sur l'ensemble du canton permet de constater que la population reste relativement stable depuis au moins 5 ans. On peut remarquer qu'en 2015 et 2016 il y a eu environ 160 territoires recensés, ce qui représente un peu plus de 20% de plus que lors de ce dernier printemps.

La faible quantité de nicheurs recensés s'explique par le fait que l'espèce est surtout repérée par le chant et qu'il est souvent difficile de trouver des indices de nidification lorsque l'observateur ne cherche pas forcément à en trouver chez cette espèce particulièrement discrètes lors de la reproduction.

Les zones du canton les plus denses en territoires se situent à Vandoeuvres où l'on en dénombre encore jusqu'à 10 par km<sup>2</sup>. Beaucoup de zones agricoles, en revanche, sont désormais désertées, notamment en Champagne où le nombre de nicheurs a fortement diminué depuis une dizaine d'années.

## II. Recensement dans le cadre du suivi des Réseaux agro-environnementaux (RAE)

En 2017, une grande partie de la zone agricole du canton (cf. tableau) a été prospectée pour évaluer l'impact des mesures prises sur l'évolution des espèces aviaires en lien avec les espaces agricoles, dans le cadre du suivi biologique des réseaux agro-environnementaux mené par le canton de Genève. Rappelons que ces réseaux ont pour but de coordonner des surfaces de promotion de la biodiversité (SPB) mises en place par les agriculteurs pour favoriser la biodiversité.

Il s'agissait d'un véritable recensement, établi selon les mêmes critères que celui de l'Atlas suisse 2013-2016, comprenant notamment 3 passages systématiques ciblés exclusivement sur la zone agricole (avec une zone tampon de 20 m).

La comparaison de ces résultats avec ceux du dernier Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Genève (1998-2001) montre clairement que l'espèce connaît une baisse sensible dans les zones agricoles genevoises.

### Territoires recensés en 1997-2001 (Atlas) et en 2017 (RAE)

Lieu - RAE	Surface (ha)	Evolution en %
Arve-Lac Nord	1664	-48
Choulex-Vandoeuvres- Cologny	671	14
Jussy-Presinge-Puplinge	1301	-36
Bernex	863	-42
Champagne	2183	-62
Bâtie	1321	43
Céligny	402	-63
Mandement	2511	-64
Moyenne	10916	-35

La grande disparité de l'évolution de la population dans ces différentes zones tend à montrer la sensibilité de l'espèce à son milieu. Les mesures prises dans le cadre des RAE ne sont pas équivalentes, à commencer par la date où elles ont été initiées. Néanmoins, la baisse globale de 35% de territoires équivaut environ à une perte totale de 70 territoires en 20 ans.

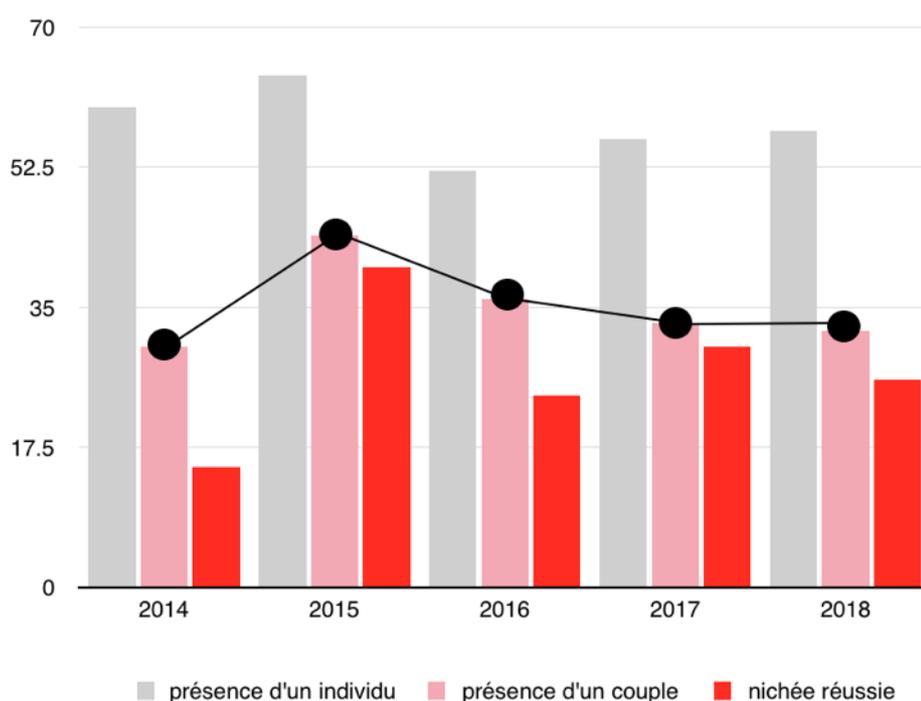
## II. Recensement dans les jardins ciblés de nos membres

Rappelons qu'il s'agit de jardins qui présentent des caractéristiques favorables à l'installation de l'espèce. Dès 2014, ces jardins accueillent un nichoir type rougequeue à front blanc et ces derniers sont fermés jusqu'à l'arrivée de notre migrateur. Au printemps 2018 ces jardins étaient au nombre de 27, dont 22 avaient adhéré à la « Charte des jardins ».

En 2018, comme le montre le tableau ci-dessous, 57% des jardins concernés ont été visités par le rougequeue à front blanc, soit un peu moins que la moyenne depuis 2014 (environ 60%). Environ un quart des jardins (26%) ont accueilli une nichée réussie. Parmi les 7 nichées concernées, 3 se sont déroulées dans le nichoir posé à cet effet.

Il est intéressant de constater que parmi les jardins visités par l'espèce, 70% font partie de la Charte, les 30% restant n'en faisant pas (encore) partie.

### Présence de l'espèce dans les jardins ciblés



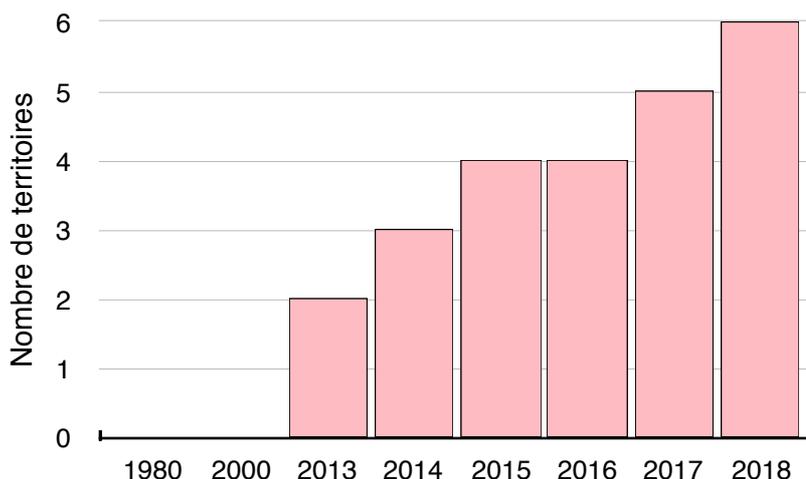
Description / Années	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de jardins	20	25	25	27	27
présence d'un individu en %	60	64	52	56	57
présence d'un couple en %	30	44	36	33	32
nichée réussie en %	15	40	24	30	26

## IV. Suivi régulier dans le site du Signal de Bernex

Zone riche et facile d'accès, le site du Signal de Bernex est connue depuis longtemps par les ornithologues genevois. Il a été régulièrement recensé et depuis quelques années, il est bien occupé par le rougequeue à front blanc. Comme on peut le voir ci-dessous, l'espèce n'y est apparue qu'après les années 2010 et ne cesse de croître depuis lors.

### Occupation du site par l'espèce depuis 1980

Années	Territoires
1978-1982	0
1998-2001	0
2013	2
2014	3
2015	4
2016	4
2017	5
2018	6



Avant 2010



2013



2016



2018

Il est difficile de connaître la raison principale de cette nouvelle colonisation alors que dans la plupart des cas l'espèce abandonne petit à petit les sites qu'elle occupait régulièrement auparavant. Un des éléments pourrait être le mode d'exploitation du parc et des alentours du Signal par la Commune de Bernex. Depuis une dizaine d'années, la gestion des milieux naturels des lieux publics est beaucoup plus respectueuse de l'environnement en appliquant des mesures qui favorisent la conservation de la biodiversité (fauche non systématique, pas d'apports d'engrais ou de pesticides). L'autre facteur pourrait bien être la pose systématique de nichoirs depuis le printemps 2013, année où nous avons obtenu l'autorisation de la Commune et de certains propriétaires d'en placer. Depuis 6 ans, il a ainsi été possible de tester plusieurs variétés de nichoirs et d'effectuer des observations utiles pour mieux comprendre les besoins de l'espèce.

#### Suivi de 3 nichées simultanées

En 2018, il a été possible de suivre de très près, à moins d'une centaine de mètres de distance, 3 nichées simultanées. Ces observations ont permis de tester plusieurs facteurs et d'apporter les enseignements suivants:

*Choix de l'emplacement du nid*

Dans le premier cas, le mâle a d'abord choisi une cavité naturelle (1) dans un arbre. La femelle a été invitée à la visiter, mais au bout de quelques jours, le couple a été dérangé et a abandonné le site. Une semaine plus tard un nichoir à balcon (2) a été préféré à un nichoir classique à un trou (3).

Dans le second cas, le couple a choisi un nichoir à deux trous (4) plutôt que des cavités naturelles disponibles à proximité et que deux autres nichoirs classiques à un trou (3).

Dans le troisième cas, le couple a également choisi le nichoir à deux trous (4) plutôt que deux autres nichoirs classiques (3) à disposition dont l'un avait pourtant été occupé les années précédentes.

(1) (2) (3) (4)



A chaque fois qu'il a été proposé, le nichoir à deux trous a été choisi. Autre avantage, ce dernier ne semble pas attirer les autres espèces, notamment les mésanges, avec lesquelles la compétition est la plus importante.

Cette préférence, déjà bien relevée par nos collègues suisses alémaniques va nous inciter à remplacer progressivement les nichoirs classiques par ce nouveau type de nichoir dans les jardins concernés.

*Etude comparative des différentes phases de la nidification*

Au cours de ce printemps, le chant des mâles ont été systématiquement analysés et les différentes phases de la nidification suivies jour après jour.

En outre, la proximité des 3 nichées a permis de faire une étude comparative du déroulement de leur nidification, résumée dans le tableau ci-dessous

**Chronologie des nichées - Signal de Bernex 2018**

Date	24.4	25.4	26.4	27.4	28.4	29.4	30.4	1.5	2.5	3.5	4.5	5.5	6.5	7.5	8.5	9.5	10.5	11.5	12.5	13.5	14.5	15.5	16.5	17.5	18.5	19.5	20.5	21.5	22.5	23.5
Jour n°	J1	J2	J3	J4	J5	J6	J7	J8	J9	J10	J11	J12	J13	J14	J15	J16	J17	J18	J19	J20	J21	J22	J3	J24	J25	J26	J27	J28	J29	J30
Verger	M	Ch			F	CS					CS	Ch								N		PC								
Etang								M	Ch	F			CS	Ch		N					PC									
Vignes	M	Ch										F	CS	N	Ch															PC

Date	24.5	25.5	26.5	27.5	28.5	29.5	30.5	31.5	1.6	2.6	3.6	4.6	5.6	6.6	7.6	8.6	9.6	10.6	11.6	12.6	13.6	14.6	15.6	16.6	17.6	18.6	19.6	20.6	21.6	22.6	23.6
Jour n°	J31	J32	J33	J34	J35	J36	J37	J38	J39	J40	J41	J42	J43	J44	J45	J46	J47	J48	J49	J50	J51	J52	J53	J54	J55	J56	J57	J58	J59	J60	J61
Verger	NJ															S														E	
Etang	NJ													S						E											
Vignes											NJ													S						E	

**Evénements :**

<b>M</b>	Première apparition du mâle sur le site	<b>N</b>	Construction du nid
<b>Ch</b>	Chant continu du mâle puis diminuant	<b>PC</b>	Ponte/Couvaison
<b>F</b>	Première apparition de la femelle	<b>NJ</b>	Nourrissage des jeunes
<b>⚡</b>	Disparition de la femelle	<b>S</b>	Sortie des jeunes
<b>CS</b>	Choix d'un site par le couple (provisoire/déf.)	<b>E</b>	Emancipation des jeunes (indépendance)

Sur les 3 nichées observées, une seule a pu se dérouler dans des conditions optimales, soit sur une durée approximative de 40 à 50 jours depuis l'arrivée du mâle jusqu'à l'émancipation des jeunes (10-14 jours pour la formation du couple et la construction du nid, 14-16 jours pour la ponte et la couvaison, 16-20 jours de nourrissage au nid et après l'envol).

Pour l'une d'elle, la nichée est arrivée à terme malgré la disparition de la femelle (sans doute à la suite d'une prédation). Le mâle est parvenu à nourrir seul les 5 à 6 jeunes à partir du 6ème jour après l'éclosion et poursuivre le nourrissage de l'un d'eux jusqu'au 15ème jour après la sortie du nid.

La 3ème nichée est également parvenue à terme malgré un arrêt inexplicable d'une dizaine de jours. Après deux jours de construction du nid, aucune activité n'a été observée à proximité du nichoir. Mâle et femelle se sont éloignés du nid en alarmant de temps à autre. Ce n'est qu'une semaine plus tard que la femelle est retournée au nid, sans doute pour pondre et commencer à couvrir. Cette dernière nichée est arrivée à terme plus d'une semaine après les autres alors que le couple avait été le premier à construire le nid.

Cette étude a permis de réaliser un document illustré à partir d'enregistrements, de photos et de vidéos. Ces observations s'avèrent utiles pour mieux comprendre les exigences de l'espèce qui se maintient difficilement dans cette partie du canton.

La Champagne genevoise voit en effet de nombreux territoires de qualité disparaître année après année, sans qu'il soit possible d'en définir la cause. Il sera important lors de ces prochaines années de suivre cette évolution.

mâle sur son poste de chant, 26.4.2018



femelle près de l'étang, le 9.5.2018



Jeune lors de sa sortie du nichoir, site du verger le 7.6.2018

## Conclusion

L'évolution du nombre de nicheurs de rougequeue à front blanc sur le territoire genevois n'a pas subi de variations importantes durant les 5 dernières années.

On a cependant remarqué une baisse de la population du canton au cours de ces 20 dernières années, notamment dans les zones agricoles. Cette tendance est confirmée par l'Atlas des oiseaux nicheurs de Suisse qui vient d'être publié.

Les mesures visant à conserver la biodiversité semblent être indispensables au maintien de l'espèce. Par conséquent, le programme de conservation du rougequeue à front blanc ces prochaines années consistera principalement à poursuivre notre campagne en faveur de la « Charte des jardins ».

## Remerciements

Je tiens à remercier :

- l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)
- M. Patrick Jacot, responsable du COR, pour la fabrication des nichoirs
- M. Bernard Lugrin, responsable du Département Environnement et Services extérieurs de la Commune de Bernex
- M. Ludovic Miazza et famille, propriétaires du verger concerné au Signal de Bernex
- les propriétaires de jardins qui accueillent un nichoir et ceux qui ont adhéré à la « Charte des jardins »
- tous les observateurs qui ont transmis leurs données sur *ornitho.ch*

André Bossus



femelle près du site de l'étang, 4.5.2018